

► LES SOLUTIONS BOISERIES LES VERNIS

# XO BRILL HYDRO



VERNIS MARIN POLYURÉTHANE ACRYLIQUE DE FINITION



**PROPRIÉTÉS** : Excellent tendu - Bon pouvoir garnissant - Grande résistance aux chocs et aux intempéries.

**DESTINATION** : Intérieur et extérieur.

## CARACTÉRISTIQUES

<b>Aspect :</b>	Incolore brillant, satiné ou mat
<b>Densité :</b>	1,03 +/- 0,05
<b>Séchage :</b>	Sec : 1 heure Recouvrable : 4 heures
<b>Valeur limite en UE. :</b>	Catégorie A/e : 130 g/l 2010 Ce produit contient au maximum 52 g/l de COV
<b>Extrait Sec Poids :</b>	33 % +/- 0,5
<b>Extrait Sec Volume :</b>	31 % +/- 0,5
<b>Rendement Moyen :</b>	12 à 14 m <sup>2</sup> / L soit environ 26 microns par couches Il varie en fonction du type, de l'état de la surface, de l'absorption du support, du mode d'application.
<b>Conditionnement :</b>	3 L - 1 L

# XO BRILL HYDRO

**Conservation** : 12 mois en emballage fermé à l'abri du gel.

**Classement Feu** : M 1

**Classification Afnor** : Famille I Classe 6 a (NFT 36 005)

## MISE EN OEUVRE

**Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en œuvre seront en conformité avec les recommandations de la norme NF P 74201. Se reporter systématiquement au DTU 59.1**

### Application :

- Décapage des anciens vernis non adhérents.
  - Nettoyage ou ponçage du support.
  - Appliquer 2 couches fines.
- Ne pas appliquer à une température inférieure à + 10 °C.

**Matériel** : laqueur mohair, brosse à vernir, spalter.

**Nettoyage** : Eau.

**Dilution** : Prêt à l'emploi.

## HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité disponible sur le site [www.duralex-peintures.com](http://www.duralex-peintures.com)

Cette fiche a été établie et corrigée le 20/03/14. Elle annule toutes fiches précédentes. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements fournis sont basés sur les connaissances et notre expérience à ce jour. Elles ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Les conditions d'application échappant à notre contrôle, ce document n'est pas contractuel et la société DURALEX PEINTURES se réserve le droit de tout changement sans préavis.